

Nous relatâmes aux médias notre nouvelle visite au cours d'eau par un communiqué dont la teneur suit :

« *OBJET : Le Couzon, une rivière semblable à ses sœurs, et différente des autres, par un groupe informel de marcheurs régionaux.*

« Dans l'affaire dite du Couzon, en tant que Stéphanois et randonneurs très familiers du Pilat-Nord, nous eûmes l'occasion de nous rendre récemment sur zone. Or, ce jour-là, il faisait très chaud et l'orage éclata dès le début de l'après-midi. Nous venions d'arriver. On s'attabla dans une auberge à l'entrée de l'ancienne chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, en attendant que s'achève la trombe d'eau. Le soleil réapparut bien vite et, à cette époque, les jours conservent une grande amplitude diurne. Nous disposions donc de temps. On régla les consommations et nous commençâmes à examiner le cours d'eau, à la hauteur du village, en premier lieu, puis en amont, en cheminant sans hâte. Le Couzon charriait sa boue ; nous l'observâmes longuement, avant de revenir à notre voiture, une Renault Logan break bénéficiant d'une garde au sol appréciable ce qui nous autorisa à approcher d'autres ruisseaux de la zone sans délai excessif. Partout, la clarté de l'eau pure se réinstallait. Après ce petit tour d'horizon très localisé, nous retournâmes au village de Sainte-Croix-en-Jarez et cette fois-ci, nous nous assîmes au bord de l'eau, sur de gros rochers en surélévation. Nous auscultions littéralement des yeux le flot vigoureux, quelques truites farios tachetées de rouge filaient, mais les reflets de l'eau donnaient à la rivière une apparence que l'on finit par trouver singulière. Cette impression ressentie isolément par chacun de nous, presque comme un sentiment collectif encore confus, ne tarda plus à se formaliser. Nous l'évoquâmes et on se concerta. L'avis fut unanime : cette eau étincelait, mais pourquoi ?

« On s'imprégna de cette image, et nous quittâmes aussitôt la commune.